

**POSTULAT
« PLAN D'ACTION BLACK-OUT »**

Monsieur le Président du Conseil général,
Monsieur le Président de la Municipalité,
Madame et Messieurs les Conseillers municipaux,

Comme vous le savez, notre pays fait face à un risque sans précédent de pénurie d'énergie à très court terme, causée par de nombreux facteurs comme l'abandon de l'accord-cadre, la guerre en Ukraine, la sécheresse estivale ainsi que l'arrêt d'une partie du parc nucléaire français.

En réaction, le 31 août dernier, le Conseil fédéral a lancé une campagne fédérale placée sous le slogan « L'énergie est limitée. Ne la gaspillons pas ». Dans le cadre de cette campagne, le Conseil fédéral a édicté de nombreuses recommandations visant à ce que les privés ainsi que les entreprises fassent des économies d'énergie. Ces recommandations sont disponibles sur le site internet www.stop-gaspillage.ch. Parmi celles-ci, on trouve des conseils relatifs au chauffage, à l'eau chaude ainsi qu'aux appareils électriques.

Dans le même temps, l'« Alliance pour les économies d'énergie » a été créée, comprenant déjà plus d'une trentaine de signataires, faisant partie tant des pouvoirs publics que de la société civile, et visant à promouvoir la réduction rapide et significative de la consommation d'énergie des ménages et entreprises suisses. Cette alliance sera effective dès le 26 octobre prochain.

Par conséquent, le présent postulat comprend 3 demandes :

1. La Municipalité est invitée à appliquer strictement les recommandations édictées par la Confédération et le canton visant à réduire la consommation d'énergie.
2. Si cela n'a pas déjà été fait, la Municipalité est invitée à initier des démarches pour intégrer l'« Alliance pour les économies d'énergie ».
3. Enfin, de manière plus générale, la Municipalité est invitée à sensibiliser régulièrement la population (par le biais de son site internet, du vétrospectif, des réseaux sociaux, ou de tout autre moyen de communication utile) des recommandations édictées par la Confédération et le canton relatives aux économies d'énergie.

Tout en vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments dévoués.

Oui 14
NON 10
Abstention 2

26

Florent Favre

Vote accepté
le 20/03/2023 Hourz

Pierre-Michel VENETZ
Président du Conseil général
Rue du Pont 39
1963 VETROZ